

La politique en otage

Jacques Beauchemin

Numéro 32, 1999

La politique en otage

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1002396ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1002396ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie - Université du Québec à Montréal

ISSN

0831-1048 (imprimé)

1923-5771 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Beauchemin, J. (1999). La politique en otage. *Cahiers de recherche sociologique*, (32), 5–11. <https://doi.org/10.7202/1002396ar>

Présentation

Le politique en otage

Jacques BEAUCHEMIN

La perspective d'ensemble dans laquelle s'inscrit ce numéro des *Cahiers* portant sur les transformations du politique dans les sociétés contemporaines situe d'abord ce dernier dans un certain type d'historicité. Dans la société moderne, le politique constitue le lieu de la rencontre conflictuelle de la pluralité. Le projet qu'il se donne consiste alors à concilier des intérêts essentiellement contradictoires et reconnus comme tels. Mais l'institutionnalisation du politique dans la modernité ne répond pas uniquement au besoin de régulation qu'appelle le désenchantement du monde. Il importe en effet de reconnaître en lui la traduction du projet éthique que se donne à elle-même la société moderne à travers le discours émancipateur des révolutions bourgeoises. C'est dans l'espace du politique que prend forme le projet éthique d'aménagement des libertés, de distribution juste des biens sociaux, et que sont moralisés les appétits individualistes des acteurs dont la pratique est dorénavant libérée des pesanteurs de la tradition. C'est cette dimension projective du politique qui semble être entrée en crise dans la mesure où, justement, les sociétés contemporaines ne paraissent plus mûrir d'autre projet pour elles-mêmes que celui que leur propose la mondialisation du capital.

On peut ainsi qualifier d'éthico-politiques les mutations que subissent les sociétés modernes contemporaines si l'on accepte le fait que ce qui les secoue concerne au premier chef la définition de leur projet pour elles-mêmes, ce que l'ordinaire sociologique désigne par le vocable de «projet de société». La crise du politique dans les sociétés contemporaines se manifeste sous diverses formes, parmi lesquelles il suffira d'évoquer la désaffection à l'égard du politique, la crise des valeurs éthiques du providentialisme, la montée du néoconservatisme, les avancées de

l'individualisme et, surtout, l'affaiblissement du politique face aux forces du marché.

En effet, l'accélération du mouvement de mondialisation du capitalisme constitue en grande partie la cause externe de la dilution du pouvoir de régulation du politique, mais cette relative déliquescence renvoie à une dynamique peut-être plus profonde, liée celle-là à des déterminations internes. De fait, avant même qu'apparaissent les signes avant-coureurs du redéploiement du capitalisme à l'échelle mondiale à la fin des années soixante-dix et que se profile la représentation d'un monde régi par les seules lois du marché, la crise du politique se donnait comme la remise en question d'une certaine forme de la régulation des rapports sociaux: celle qu'avait instituée l'État-providence dans l'après-guerre. Au-delà des aspects financiers de l'essoufflement du providentialisme, la crise de l'État-providence a pris la figure d'une crise de la légitimité du politique, laquelle s'est traduite à la fois par une désaffection et un surinvestissement à l'égard du politique. Une désaffection de la participation citoyenne, d'abord, vis-à-vis de la caste politicienne sans grande crédibilité et des technocrates aux savoirs inaccessibles. Surinvestissement ensuite, dans la mesure où les avancées du «droit social» ont peu à peu fait de celui-ci le grand arbitre des demandes de reconnaissances toujours plus nombreuses à lui être soumises. Les divers groupes d'«ayants droit» qui se voyaient consentir reconnaissance et droits ont par la suite eu tendance à le contourner afin de faire valoir ces derniers devant les tribunaux en s'appuyant sur des chartes de droits. L'État aurait alors perdu en légitimité à la faveur de ce que l'on pourrait appeler son instrumentalisation et de la mise en place d'une régulation des rapports sociaux dénuée de toute perspective éthico-politique claire. Le résultat d'ensemble culmine dans un scepticisme corrosif à l'endroit des institutions sous le fronton desquelles ont été débattues les grandes orientations de la société depuis la naissance de la modernité. Cela alors même que l'économicisme triomphant appelle justement un mouvement de résistance qui ne peut s'organiser que dans l'espace du politique.

La régulation du conflit social dans les sociétés pluralistes soulève la question de la tension entre universalisme et particularisme qui est au cœur du politique dans la modernité. Ce sont ces préoccupations qui resurgissent dans le cadre du fameux débat opposant nationalisme civique et

nationalisme ethnique, ce dernier étant bien sûr fustigé. Il est maintenant de bon aloi de considérer que l'approfondissement de la démocratie passe par l'ouverture à une discussion démocratique délestée des revendications identitaires et qu'en conséquence le recul des communautarismes est nécessaire. Aux États-Unis, le débat opposant les *liberals* et les *communitarians* illustre les tentatives actuelles de redéfinition du sujet politique dans la foulée de la crise que je viens d'évoquer. Toute une sociologie s'active en effet autour de la question de la citoyenneté. Or il est frappant de constater que le discours étatique et celui qui émerge actuellement de la société civile paraissent partager une même conception selon laquelle les rapports de l'individu avec la société devraient se réinstaurer sur le mode d'une plus grande responsabilisation de façon à faire renaître en lui l'architecte du monde commun.

Mais cette redécouverte de la citoyenneté, pour salubre qu'elle soit dans la mesure où elle débouche sur une conception élargie de la participation politique, est pourtant porteuse d'ambiguïtés. En dépit d'une même volonté de voir s'élargir la participation politique du «nouveau» citoyen, les discours du «système» et celui du «monde vécu» présentent les modalités de cette participation de manière assez contradictoire. Le discours étatique pose le renouveau de la citoyenneté dans le cadre de politiques d'austérité budgétaire en vertu desquelles la responsabilisation du citoyen implique qu'il se prenne lui-même en charge. Du discours en provenance de la société civile se dégage plutôt la représentation d'un citoyen que la société doit soutenir afin, justement, qu'il puisse dépasser les contraintes sociales et matérielles qui entravent son insertion dans l'espace public. Un des enjeux majeurs en ce qui concerne la recomposition du politique consiste alors dans l'orientation définitive que prendra à partir de maintenant ce renouveau de la citoyenneté. Le citoyen, autrement dit le sujet politique, sera-t-il celui dont le marché et les chartes de droits ébauchent déjà le profil? Échangistes soumis à la loi du plus fort dans l'univers marchand et détenteurs de droits à faire valoir si besoin est? Dans ce cas, c'est bien la figure de l'individu indépendant, certes, mais abandonné à lui-même que prépare la renaissance citoyenne. Dans l'autre perspective, pourra-t-on réinventer la citoyenneté providentialiste dans le cadre de laquelle la société est posée en tant que débitrice et doit alors protéger les citoyens des aléas de l'existence sociale afin de soutenir un idéal de justice sociale?

En filigrane de ces questions, directement liées aux transformations actuelles, resurgissent les imprécations d'Hannah Arendt pour qui la défense du «domaine public» est nécessaire dans la mesure où ce dernier est le lieu où la société se révèle comme projet et comme espace authentiquement humain d'intersubjectivité. Cet appel mérite que l'on s'y arrête si l'objectif que l'on assigne au politique consiste toujours à préserver dans les sociétés modernes contemporaines ce pouvoir qu'elles tiennent de lui de survivre comme civilisation et comme horizon normatif.

Bien sûr, les textes qu'on lira dans ce numéro des *Cahiers* ne s'attaquent pas de front à cette vaste question. Mais chacun, à partir des préoccupations qu'il exprime, contribue à mettre en évidence un aspect des transformations actuelles. Les deux premières contributions portent sur la question controversée de l'économie sociale et, de manière plus générale, sur la grande question du partenariat et de la concertation en tant que modalité de régulation des rapports sociaux. Dans le contexte du désengagement de l'État et alors que certains aspects de la régulation des rapports sociaux jusque-là placés sous l'égide de l'État-providence sont confiés à la société civile, ces contributions apparaissent essentielles. Au-delà de la controverse au sujet des bienfaits ou des périls du partenariat, pivot du «modèle québécois» et dont l'économie sociale est l'une des composantes, il importe d'interroger cette particularité du nouveau mode de régulation de la société. Gilles L. Bourque propose une fine description de ce qu'il définit comme le «modèle québécois» au sein duquel l'économie sociale et, plus généralement, les initiatives provenant de la société civile occupent une large place. L'auteur met en lumière le fait que le partenariat constitue une tradition dont la société québécoise a beaucoup bénéficié. La thèse de fond consiste alors en ceci que cette étroite intrication entre milieux d'affaires, syndicats et groupes communautaires non seulement est susceptible d'asseoir le développement économique et social du Québec, mais qu'elle offre aussi la possibilité d'aménager les effets les plus néfastes du néolibéralisme et de la mondialisation. Pour sa part, Gilles Bourque (sans L. celui-là!) propose, en direction opposée, une critique de l'économie sociale et du déficit démocratique que porte le projet partenarial qui la soutient. Ces deux textes, sans s'adresser directement l'un à l'autre, se donnent comme arrière-plan les transformations du politique, qui constituent la préoccupation centrale de ce numéro. Mais à la vision optimiste d'un partenariat capable de fonder au Québec un modèle de

développement dans le cadre duquel les Québécois demeureraient capables de se donner en même temps un projet politique s'oppose une conception selon laquelle c'est dans un renouveau de la participation politique que peut se construire une solution de rechange par rapport au nivelage du politique sous le rouleau compresseur des lois du marché.

Quoique dans des directions forts différentes, Éric Pineault d'un côté et Dorval Brunelle, Yves Bélanger et Christian Deblock de l'autre se consacrent à la question du dessaisissement du politique résultant du pouvoir du marché. Éric Pineault se livre à une analyse éclairante du monétarisme et de ses conséquences sur la capacité de la société à se donner un projet qui ne soit pas celui que propose spontanément l'ordre monétariste. L'auteur nous propose un survol de l'histoire de la monnaie dans la société capitaliste et montre comment le monétarisme a réussi à peser sur le marché de manière à prédominer sur l'investissement productif et surtout à assujettir à ses nécessités un ensemble de décisions relevant de la régulation sociale. C'est bien l'une des facettes les plus visibles des mutations contemporaines que celle de la financiarisation du capital et le règne de la spéculation qu'elle engendre. La hantise de la décote et l'harmonisation des politiques sociales aux fluctuations des taux d'intérêt sont d'autres manifestations de la soumission de tout projet éthico-politique aux forces du capital financier.

Dorval Brunelle, Yves Bélanger et Christian Deblock mettent en relief un des effets souvent négligés du libre-échange: la concentration des pouvoirs au niveau des gouvernements supérieurs, et plus précisément de l'exécutif, au détriment des gouvernements locaux, pourtant directement concernés par les ententes conclues aux paliers supérieurs. Les auteurs montrent plus particulièrement de quelle manière certaines dispositions de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) ont des effets concrets sur les pouvoirs afférents aux gouvernements locaux. Ils mettent par ailleurs en lumière un phénomène apparemment concurrent en vertu duquel ces derniers ont de plus en plus tendance à se regrouper dans des associations régionales. Il résulte de ce double mouvement un certain déficit démocratique dans la mesure où un ensemble de décisions importantes quant au devenir des sociétés échappent en partie au débat démocratique. Ces décisions, qu'elles soient prises au sein de l'exécutif des gouvernements supérieurs ou élaborées dans le cadre de forums régionaux,

relèvent de plus en plus de spécialistes et de bureaucrates qui ne détiennent pas de mandats de la population ou qui n'appartiennent pas aux institutions politiques au sens strict. Tel est le cas, par exemple, du Conseil des gouverneurs des Grands Lacs et de l'Ontario ou encore du Council of State Governments-Eastern Regional Conference dont font partie la province de Québec et certains États de la Nouvelle-Angleterre.

Gilles Dostaler présente les fondements de la pensée de Friedrich von Hayek à qui l'on attribue à juste titre la paternité de la doxa néolibérale. Il expose les grandes thématiques hayekiennes dans lesquelles il n'est guère difficile de décrypter l'essence même de ce qui est devenu le credo des États en transition vers le néolibéralisme. Il s'agit dans ce cas d'une autre façon d'aborder les transformations du politique. La réaffirmation du primat du marché, qui est, avons-nous postulé, à la base de la redéfinition du politique, procède d'une disqualification de la régulation politique. Gilles Dostaler dégage les fondements épistémologiques des notions centrales chez Hayek à partir desquelles une telle disqualification s'impose d'évidence. L'incapacité de la société à maîtriser sa propre complexité ferait en sorte que seule la régulation par le marché peut protéger la liberté. Or, nous l'avons vu à travers la pensée d'Arendt, c'est alors la prétention de définir un projet de liberté et de justice sise dans le politique lui-même qui est démentie dans cet économicisme. Les éléments de la théorie hayekienne de la société que met en exergue Gilles Dostaler permettent ainsi de reconstruire le discours politique actuel tout autant voué à l'apologie du marché qu'occupé à gérer les effets de son libre déploiement.

Sur un tout autre terrain, Louis Levasseur s'attache à montrer les effets concrets de ces transformations de la régulation sociale sur un aspect particulier de l'existence sociale. L'auteur se penche en effet sur les changements qu'a connus l'enseignement de la philosophie au cégep au cours des années quatre-vingt et quatre-vingt-dix. Il relève plus précisément ce que l'on peut appeler la dépolitisation de l'enseignement de la philosophie. De militant et engagé qu'il était au début des années soixante-dix, l'enseignement de cette discipline aurait progressivement glissé vers la promotion d'un humanisme surplombant la dynamique conflictuelle des rapports sociaux. Récusant son engagement politique du passé, la philosophie au collégial se cantonnerait maintenant dans le projet d'une comparaison des systèmes philosophiques et privilégierait plus l'ouverture

à la différence et à la tolérance que la nécessité pour elle de s'inscrire dans la réalité des rapports de force.

C'est une tradition aux *Cahiers de recherche sociologique* que de publier des textes de conférences marquantes. Chacun a pu lire, dans le numéro précédent, les considérations que livrait Immanuel Wallerstein au sujet de l'avenir de la sociologie dans sa conférence présidentielle prononcée à l'occasion du Congrès mondial de sociologie tenu en juillet 1998. Les *Cahiers* ont proposé à Alain Touraine de publier le texte de sa conférence intitulé «Nous entrons dans une civilisation du travail». Touraine y défend la position, qui paraîtra paradoxale à ceux qui partagent le point de vue Jeremy Rifkin dans *La fin du travail*, selon laquelle plus que jamais les sociétés contemporaines se définissent dans et par le travail. L'essentiel tiendrait alors à repérer les enjeux qui se dessinent autour du rapport au travail.

Jacques BEAUCHEMIN

Directeur des *Cahiers de recherche sociologique*
et responsable de ce numéro